



ÉPÎTRE AUX PHILIPPIENS ¹.

(De Rome, an 62.)

749. — Qu'est-ce qui a donné lieu à S. Paul d'écrire cette Epître ?

Philippes est la première ville d'Europe où S. Paul ait prêché la foi ². C'était une place de moyenne importance, mais à laquelle le père d'Alexandre avait donné son nom et qu'Auguste éleva au rang de colonie romaine après la victoire qu'il avait remportée sous ses murs ³. L'Apôtre s'y rendit en venant de Troade, au début de sa seconde mission, l'an 51 ⁴. Il s'y arrêta pour célébrer la Pâque, dans son dernier voyage à Jérusalem, en 58 ⁵. A l'exemple de Lydie, qui se montra si généreux à son égard dès le moment de sa conversion ⁶, les fidèles de cette Eglise lui témoignèrent leur reconnaissance en lui envoyant des secours, d'abord à Thessalonique ⁷ et à Corinthe ⁸, puis à Rome, dans sa première captivité ⁹. C'est de cette dernière ville, et par l'intermédiaire d'Epaphrodite ¹⁰, leur évêque,

¹ Au-dessus, tête de Claude : *Tiberius Claudius Cæsar, Pontifex maximus*. Au revers, un socle sur lequel était écrit : *Divus Augustus*. Sur le socle deux personnages tenant le bras levé ; peut-être le génie de la ville couronnant l'empereur. A côté du socle, deux petits autels. Autour des personnages : *Col(onia) Aug(usta) Ju(li)æ Phil(ippensis)*. — ² Act., xvi, 12 ; Phil., iv, 15. *Supra*, n. 526. — ³ xvi, 12, 19, 21, 22, 35, 36, 38, 39. — ⁴ C'est la première ville macédonienne où l'Apôtre soit entré, et tel le sens de ces mots : *πρωτῆ τῆς Μακεδονίας πόλις*. Act., xvi, 12. Aujourd'hui elle n'est plus qu'un archevêché *in partibus*. — ⁵ xvi, 15, 40. — ⁶ xx, 3-6. — ⁷ Phil., iv, 15, 16. — ⁸ II Cor., xi, 8, 9. — ⁹ Phil., ii, 25-27 ; iv, 10, 14, 18. — ¹⁰ Nom alors commun. Cf. Tacit., *A.*, xv, 55 ; Joseph., *Vita*, 76.

qui lui avait apporté leur offrande, que S. Paul leur adresse cette Lettre ¹.

On n'y trouve ni exposition doctrinale proprement dite, ni discussion polémique, ni enchaînement d'idées bien marquées. C'est une simple Lettre, assez courte, une effusion de cœur, une communication spontanée et toute paternelle, pleine de détails intimes ², d'encouragements ³, de bons conseils ⁴, d'exhortations ⁵ et d'actions de grâces ⁶. En la lisant, on sent quelle est la tendresse de S. Paul pour ses enfants en Jésus-Christ, et combien leur foi, leurs vertus, leurs progrès dans la sainteté lui sont chers. Quand il parle de leur affection pour lui, son âme déborde de consolation et de tendresse ⁷. Il espère recouvrer bientôt sa liberté ⁸; mais en attendant, il n'a pas lieu de se plaindre de son état : Dieu fait servir au progrès de l'Évangile sa captivité même ⁹. Quoiqu'il n'ait pas pris en commençant son titre d'Apôtre, il ne néglige pas de profiter de cette occasion pour affermir ses disciples dans la foi en Notre Seigneur ¹⁰ et les animer à la ferveur ¹¹; et l'on peut remarquer que ses exhortations ne sont mêlées d'aucun reproche. L'Église de Philippes est sa joie et sa couronne ¹². Il ne paraît pas que la zizanie s'y mêlât au bon grain. L'Épître a bien quelques mots à l'adresse des judaïsants ¹³, mais rien ne prouve leur présence à Philippes. Aussi voyons-nous dans les Actes que les Juifs y étaient peu nombreux. Ils n'y avaient pas même de synagogue ¹⁴, et l'Évangile ne dut pas faire beaucoup de conquêtes dans leurs rangs.

On n'a jamais contesté l'authenticité de cette Épître. Elle est nommée dans le Canon de Muratori et citée par les Pères

¹ Eph., I, 13; II, 25; IV, 18, 22. L'Épître de S. Paul confirma les fidèles de Philippes dans ces dispositions de charité à l'égard de leurs frères. S. Hieron., *In Gal.*, II, 3. Nous savons par S. Polycarpe, *ad Phil.*, I, 9, 13, que S. Ignace (ann. 106), en éprouva les effets aussi bien que l'Apôtre. — ² Phil., I, 21-26; II, 17; III, 4-14; IV, 12, 13. — ³ I, 6; II, 23; IV, 7, 19. — ⁴ II, 3, 4, 14; III, 2, 17-19. — ⁵ I, 27; II, 15, 16; III, 13-16, 20, 21; IV, 1, 4-9. — ⁶ I, 3-7; IV, 14-19. — ⁷ I, 7, 8; II, etc. — ⁸ II, 24. — ⁹ I, 12, 14. — ¹⁰ II, 6, 11. — ¹¹ I, 6, 21-30; II, 1-16; III, 1, 17; IV, 1, 3, 22. — ¹² IV, 1. — ¹³ I, 14-17; III, 23. — ¹⁴ Act., XVI, 13.

les plus anciens, S. Irénée ¹, Clément d'Alexandrie ², Tertullien ³, etc. S. Polycarpe en fait une mention expresse dans sa Lettre à l'Eglise de Philippiques ⁴. Elle offre au lecteur moins de difficultés que de sujets d'édification. On la divise en deux sections.

SECTION I.

Félicitations et actions de grâces, 1, 1-30.

* 750. — Qu'y a-t-il de plus remarquable dans cette partie?

On remarque surtout dans ce premier chapitre :

1° Les titres « d'évêques et de diacres, » sous lesquels l'Apôtre comprend tout le clergé de Philippiques ⁵. Il y a lieu de croire qu'il étend le nom d'évêque à de simples prêtres, d'autant plus qu'Epaphrodite, qui avait le soin de cette Eglise, selon toute apparence, se trouvait à ses côtés ⁶.

2° La part de la divine grâce dans toutes nos bonnes œuvres, et le besoin que nous en avons pour persévérer. *Qui cœpit, perficiet* ⁷, dit l'Apôtre, et il confirme plus loin cette vérité, en disant que Dieu *opère en nous le vouloir et le faire* ⁸; ce que S. Bernard commente ainsi : *Deus tria hæc, cogitare, velle, et perficere operatur in nobis : primum sine nobis, secundum nobiscum* ⁹, *tertium per nos faciens* ¹⁰.

3° L'avantage qu'on peut toujours tirer des inimitiés et des traverses auxquelles on est en butte ¹¹.

4° Combien est édifiant le langage d'un vrai ministre de Dieu, et comment un prêtre zélé prend occasion de tout pour porter les âmes à la perfection et à la ferveur ¹².

¹ S. Iren., IV, xviii, 4; V, xiii, 3, etc. — ² Clem. Alex., *Pedag.*, i. — ³ Tert., *Adv. Marc.*, v, 20. — ⁴ *Ad Phil.*, iii, xi. — ⁵ i, 1. — ⁶ ii, 25; iv, 18. — ⁷ i, 16. — ⁸ ii, 13. — ⁹ *Ut velimus, suum esse voluit et nostrum, suum vocando, nostrum sequendo.* S. Aug., *Quæst. ad Simpl.*, i, 10. *Infra*, n. 774. Note. — ¹⁰ S. Bern., *De grat. et lib. arb.*, xiv, 46. Si le soleil cesse de l'éclairer, l'air perd à l'instant sa clarté, dit S. Augustin : *Sicut aer præsentè lumine non factus est lucidus, sed fit, sic homo Deo sibi præsentè illuminatur, absente autem continuo tenebratur.* *De Gen. ad litt.*, viii, 26. — ¹¹ i, 12-18. — ¹² ii, 19-21.

SECTION II.

Avis et exhortations, II-IV.

751. — Quel exemple d'humilité S. Paul propose-t-il aux Philippiens et que devons-nous conclure de ses paroles?

I. L'Apôtre propose aux Philippiens l'exemple du Fils de Dieu, qui a daigné se faire homme pour se mettre au service de son Père et s'immoler à sa gloire¹. En effet, l'Homme-Dieu, le Verbe fait chair est l'humilité même, l'humilité suprême, l'humilité en personne. Son incarnation est le type le plus parfait de l'abaissement volontaire, comme sa Passion et sa croix sont le dernier terme de l'abnégation et du sacrifice.

II. Dans cette leçon d'humilité, tous les Pères ont remarqué un des témoignages les plus frappants rendus à la divinité du Sauveur. En effet : — 1° Il est clair que, d'après l'Apôtre, Jésus-Christ s'est abaissé infiniment, qu'il s'est dépouillé de sa majesté, anéanti pour ainsi dire, en se revêtant de notre nature : ΕΧΕΩΤΩ ΕΚΕΩΤΕ; *Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens et habitu inventus ut homo*². Quoiqu'il fût l'égal de Dieu, que cette égalité fût dans sa nature et qu'il sût bien qu'elle était de toute justice³, il n'a pas laissé de se faire homme⁴. Ces mots supposent sa préexistence, son éternité, son infinité. — 2° Comme l'expression *forma servi* désigne la nature humaine considérée dans son infériorité et sa petitesse, comme ces mots, *formam servi accipiens*, représentent le Sauveur revêtu de notre nature, et véritablement homme, de même ces paroles, *cum in forma Dei esset*, attestent que déjà auparavant il possédait la nature divine, qu'il avait la manière d'être de Dieu, qu'il était égal à son Père, ἰσος Θεῷ⁵. Le terme *forma servi* convient parfaitement pour exprimer l'humanité du Verbe, parce qu'elle le rendait

¹ Phil., II, 5-8. — ² II, 7. Cf. Is., XLII, 1; LII, 13; Joan., V, 36; IX, 4. —

³ Non rapinam arbitratus est. Phil., II, 6. Quare non est rapina? Quia est natura. S. Aug., *In Ps. cxxvi*, 14. Illud est rapina quod alienum est. *Serm. cxvii*, 13. — ⁴ Cf. II-Cor., VIII, 9. — ⁵ Cf. Joan., V, 18.

inférieur à son Père et à lui-même, tout en lui laissant sa supériorité infinie sur le genre humain ¹; et l'expression *in forma Dei* convient aussi particulièrement pour exprimer la divinité de celui que S. Paul appelle *imago Patris* ², *splendor et figura substantiæ ejus* ³.

Les théologiens, qui ont étudié ce passage au point de vue du dogme, font remarquer qu'il suffirait pour réfuter, outre les Ariens, la plupart des hérétiques des premiers temps : les Sabelliens, qui niaient la pluralité des personnes divines; les Nestoriens, qui voyaient en Notre Seigneur une personne humaine aussi bien qu'une personne divine; les Eutychiens, qui ne voulaient lui reconnaître qu'une seule nature; les Docètes, qui prétendaient que son corps n'était qu'un fantôme, etc.

Les paroles qui suivent : *Propter quod et Deus exaltavit illum* ⁴, annoncent la gloire destinée au Fils de Dieu et les adorations qu'il recevra en cette qualité sur la terre comme dans le ciel ⁵. Elles ne paraîtront pas moins remarquables que les précédentes, si l'on se reporte au temps de S. Paul, où le nom de Jésus était encore presque partout un scandale et une folie ⁶.

752. — Qu'est-ce qu'entend S. Paul par ce titre, *vester apostolus*, II, 25, par *canes* et *concisio*, III, 2, par *Clemens*, IV, 3, et *qui sunt de Cæsaris domo*, 22?

1^o Le sens du mot *apostolus*, donné à Epaphrodite, semble déterminé par le mot *vester*. Il signifie, non celui qui vous est venu de la part de Jésus-Christ, mais celui que vous m'avez envoyé ⁷.

2^o Le mot *canes* est expliqué par *concisio*; terme profane que l'Apôtre substitue à l'expression consacrée, *circumcisio*,

¹ Cf. Rom., VIII, 3; Heb., II, 17; IV, 15. — ² Col., I, 15. — ³ Heb., I, 3. Cf. *ὡς ἄνθρωπος*, Phil., II, 7; *ὡς μονογενοῦς*, Joan., I, 14; *ὡς Παῦλος πρεσβυτέρης*, Philem., 9. S. Chrys., *In hunc loc.* — ⁴ Et donavit illi nomen, *το ὄνομα*, II, 9. — ⁵ *Ἰνα πάντες γόνοι καμψή*. Pour les Grecs, fléchir le genou, c'était adorer. Cf. Rom., XI, 4; XIV, 11. — ⁶ Cf. Joan., XII, 32; Rom., XIV, 11; II Cor., VIII, 23. — ⁷ Cf. Rom., XVI, 9; II Cor., VIII, 23; Phil., II, 11; Heb., III, 4.

pour faire entendre que la pratique conservée par les Juifs et les Docteurs judaïsants n'est plus qu'une opération toute matérielle¹. Ces mots respirent le mépris le plus sanglant. « Les vrais circoncis, semble dire S. Paul, c'est nous ; ce sont les chrétiens. Nous en avons l'esprit et la vertu ; eux n'en ont plus que le signe, un signe stérile et mensonger. Ils méritent de porter les noms par lesquels ils nous désignent. »

3° Clément, qui a travaillé à Philippes avec S. Paul, exerçait sans doute quelque emploi dans l'Eglise. Suivant Origène², ce serait S. Clément, pape, et l'Eglise lit ce passage de l'Épître à l'office de ce saint Pape. Après avoir été le compagnon de S. Paul dans ses prédications, il l'aurait suivi à Rome, où S. Pierre l'aurait fait évêque, suivant Tertulien³, et établi son vicaire, selon S. Epiphane⁴. On sait qu'il fut pape après S. Lin et S. Clet, vers 90. Comme il dit, dans son Epître aux Corinthiens, qu'il est enfant d'Abraham, plusieurs en ont conclu qu'il était Hébreu d'origine ; mais cette conclusion est hasardée, car les chrétiens se disaient alors, comme les Juifs, enfants des patriarches, de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; et les dispositions qu'il témoigne dans ses écrits lui assignent plutôt une origine romaine⁵. On a cherché à le rattacher à la famille de Flavius Clémens, mais sans raison bien sérieuse.

4° Par les chrétiens de la maison de César : *ex Καίσαρος οίκου*⁶, on doit entendre, ce semble, un certain nombre de convertis attachés au service de l'empereur. S. Paul les signale en particulier, afin d'encourager les Philippiens et de confirmer ce qu'il a dit, que sa captivité, loin d'arrêter le progrès du christianisme, avait contribué à le faire connaître

¹ Cf. III Reg., xviii, 28 ; Gal., v, 12 ; vi, 15, 17. — ² Orig., *In Joan.*, i, 29. Cf. Euseb., *H.*, iii, 15 ; v, 6 ; S. Hieron., *de Vir. illust.*, 15. — ³ Tert., *de Præsc.*, 32. — ⁴ S. Epiph., *Hæres.*, xxvii, 6. — ⁵ Dans les fragments de la I^{re} Epître de S. Clément, recouverts récemment, il dit : *nos principes*, n. 60, en parlant de la famille impériale. Cf. D. Guéranger, *Ste Cécile. Supra*, n. 655. — ⁶ Phil., iv, 22. *Persecutoris domum Christi fecit ecclesiam*. S. Hieron., *In Philém.* Cf. Euseb., *H.*, viii, 6. *Philosophumena*, ix, 12.

dans les rangs les plus élevés de la société¹. L'histoire ne nous a pas transmis les noms de ces généreux chrétiens.

753. — A qui s'adresse cette parole : *Germane compar*, iv, 3?

La plupart regardent ce mot, *Germanus*, Γερμανός, comme un nom propre, celui d'un des principaux ministres de l'Eglise de Philppes, peut-être celui du géolier que l'Apôtre avait baptisé dans la prison². Quoi qu'il en soit, le mot Συζυγῆς, rendu par *compar* dans la Vulgate, ne peut avoir la signification de *conjug*, comme quelques-uns l'ont prétendu. *Nonnulli enim stulte existimarunt comparem esse Pauli conjugem*, dit Théodoret³. Si l'on décompose l'expression latine, les deux syllabes répondent bien, il est vrai, aux deux parties du mot grec; mais réunies, elles ont un autre sens. *Conjug* signifie *époux*, tandis que Συζυγῆς signifie *collègue*, compagnon de travail, associé. Il est d'ailleurs au masculin, comme Γερμανός⁴.

On ne saurait douter que S. Paul n'ait passé toute sa vie dans le célibat. Lui-même dit expressément aux Corinthiens qu'il n'est pas marié⁵, qu'il n'a auprès de lui aucune personne aux besoins de laquelle il ait à pourvoir⁶. Or, il avait alors cinquante-six ans, et depuis plus de vingt-deux ans, il était au service du divin Maître. Il pouvait donc dire avec confiance à ceux qu'il exhortait à la virginité : *Volo vos omnes esse sicut meipsum*. Marié ou veuf, il se fût bien gardé d'exprimer ce vœu⁷. D'ailleurs, tout le monde convient, sauf peut-être les ministres protestants, que les Apôtres

¹ In omni pretorio et in cæteris omnibus. Phil., i, 13, 14. Le Prétoire dont parle ici S. Paul paraît être la partie du palais de César où il eut à défendre sa cause au tribunal de l'empereur, plutôt que le camp des Prétoriens au commandant duquel il avait été remis. Cf. Joan., xviii, 28; Act., xxiii, 35. S. Chrys., *In hunc loc.*; Bossuet, *Médit.*, II^e part. 17^e jour. — ² Act., xvi, 33. — ³ Theod., *In hunc loc.* Item S. Chrys. — ⁴ Cf. I Tim., i, 2; Tit., i, 4. — ⁵ I Cor., vii, 7, 8. — ⁶ I Cor., ix, 5, 6. — ⁷ *Supra*, n. 675. Volo vos imitatrices esse tanti Apostoli, qui conjugii vinculum refugit, ut vinctus esset Christi. Non potuisset ad tantam apostolatus pervenire gratiam, si fuisset alligatus conjugii contubernio. S. Amb., *Exh. ad virgin.*, iv, 22.

vivaient dans le célibat ou qu'ils avaient quitté leurs femmes pour suivre le Sauveur¹ : *Apostoli, vel virgines, vel post nuptias continentēs*².

* 754. — Que nous apprend cette Epître?

Elle nous fournit des témoignages remarquables sur la divinité du Sauveur³ et sur ses mystères⁴, avec des renseignements précieux sur l'apostolat de S. Paul dans la ville de Rome⁵. Mais ce qu'elle nous fait le mieux connaître, ce sont les vertus de l'Apôtre, ses dispositions intimes à l'égard de Dieu, à l'égard du prochain et à l'égard de lui-même. On y trouve exprimés de la manière la plus touchante : — 1° Son zèle pour la gloire de Dieu⁶ et pour la propagation de l'Evangile⁷, son amour pour Jésus-Christ⁸, les sentiments que lui inspirent sa grandeur, ses vertus, ses promesses⁹; l'horreur de l'Apôtre pour le schisme et l'hérésie¹⁰; — 2° Sa charité pour ses frères, son désir de voir l'union régner entre les fidèles¹¹ et toutes les âmes avancer dans la perfection¹², sa bienveillance et sa sollicitude pour ses amis et ses coopérateurs¹³, sa gratitude pour les services dont il était l'objet¹⁴; — 3° Ses sentiments par rapport à lui-même, son humilité¹⁵, sa simplicité¹⁶, la paix de son âme, son abandon à la Providence, l'habitude où il était de tout voir dans la lumière de la foi et par rapport à Notre Seigneur¹⁷.

On ne peut appliquer plus justement qu'à l'Epître aux Philippiens et à la seconde à Timothée, dernière en date, l'observation faite par S. Jean Chrysostome, que les Epîtres écrites par S. Paul du fond de sa prison ont un caractère de sainteté particulièrement touchant¹⁸.

¹ Cf. Matth., xix, 29. — ² S. Hier., *Epist.* XLVIII, 21; Clem. Alex., *Strom.* III. — ³ Phil., II, 6, 11. — ⁴ III, 10, 20, 21. — ⁵ I, 12-14; IV, 22. — ⁶ IV, 20. — ⁷ I, 2, 7, 18. — ⁸ I, 21, 23; III, 7-14, 18, 21. — ⁹ I, 8; II, 6, 11. Cf. Apoc., V, 12. — ¹⁰ III, 2, 3, 15-18. — ¹¹ I, 9, 27-30; II, 1-11, 15; IV, 2, 3, 7, 8. — ¹² I, 9-11, 24, 25, 27; III, 7, 8, 12-14, 17-20. — ¹³ I, 19-30. — ¹⁴ I, 3-11; IV, 10-14. — ¹⁵ I, 16-20; II, 1-12; III, 8-14. — ¹⁶ IV, 10-17. — ¹⁷ I, 18-23; III, 14, etc. — ¹⁸ Omnes epistolæ Pauli sunt sanctæ : habent tamen amplius quoddam quæ ab eo ex vinculis sunt missæ. S. Chrys., *In Ep. ad Col.*, Hom., I, 1.